

Colmar, le 16 février 2022



Regierungspräsidium
Freiburg



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



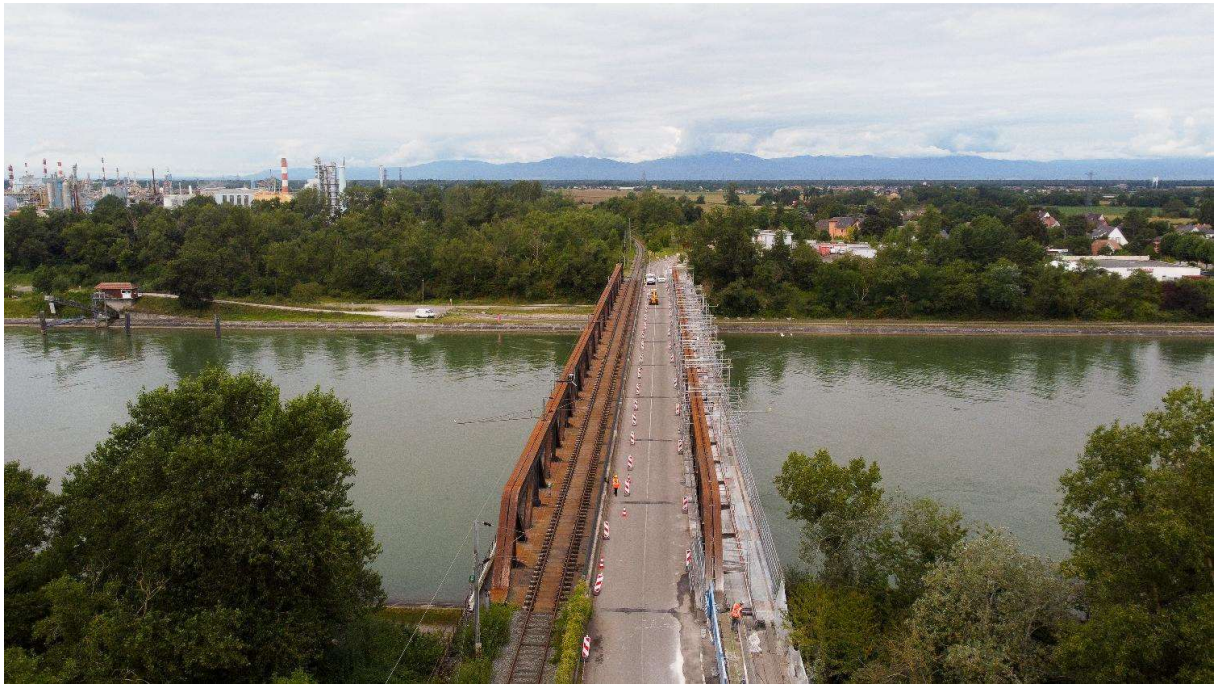
Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) « Dépasser les frontières, projet après projet ».

Traversée Chalampé – Neuenburg am Rhein : pose d'une passerelle piétons – cyclistes

Mercredi 16 février 2022



Jeudi 16 février, une passerelle piétons cyclistes de 11 mètres de long et 6,5 tonnes sera posée à l'aide d'une grue mobile d'une capacité de 50 tonnes. Elle va relier le pont du grand canal d'Alsace à l'Ile du Rhin. Les éléments de l'ouvrage ont été assemblés dans un atelier de Lyon et montés à proximité du chantier. Il s'agit de la dernière grande étape avant la réouverture des ponts le vendredi 15 avril prochain, une semaine avant la tenue du Festival des Parcs et Jardin, la « Landesgartenschau à Neuenburg am Rhein».



Panorama du pont sur le grand canal d'Alsace.

I- Deux grands chantiers complexes réalisés en un temps record

Le passage entre la France et l'Allemagne comporte trois ponts dotés d'une voie SNCF qui enjambent la RD52 côté France, le grand canal d'Alsace et le Rhin. Il dessert également une presqu'île accueillant un parc naturel, quelques habitations et un parcours de golf.

Deux chantiers sont réalisés en parallèle :

- la réhabilitation du pont sur le Rhin,
- la création d'un itinéraire piétons/cycles suffisamment large (3 mètres) sur la totalité de la traversée entre Chalampé et Neuenburg.

Entamées le 17 mai 2021, la rénovation du pont sur le Rhin et la sécurisation de la traversée des cyclistes et piétons entre Chalampé (RD39) et Neuenburg am Rhein (B 378) a rassemblé de multiples partenaires et

constituent un projet exemplaire de coopération transfrontalière entre la France et l'Allemagne. L'opération est conduite sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité européenne d'Alsace.

Malgré la complexité technique du chantier, la présence de structures bétonnées et métalliques, les aléas liés à l'épidémie de covid-19, seuls dix mois de travaux seront finalement nécessaires pour achever les aménagements.

La coordination efficace entre les trois entreprises principales du chantier disposant de deux à trois équipes d'ouvriers, de sous-traitants pour la voirie, les systèmes d'étanchéité et le vérinage ont permis de mener à bien ce chantier d'ampleur.

Il aura fallu également répondre à de fortes contraintes d'exploitation. Sauf pendant quelques phases brèves et ponctuelles, l'accès des riverains de l'Île du Rhin, des piétons et des cyclistes entre l'Allemagne et la France a été maintenu tout au long des travaux. Un soin particulier a également été apporté lors des travaux sur l'ouvrage enjambant le grand canal d'Alsace, lieu d'un intense trafic fluvial.

Réparation du pont sur le Rhin

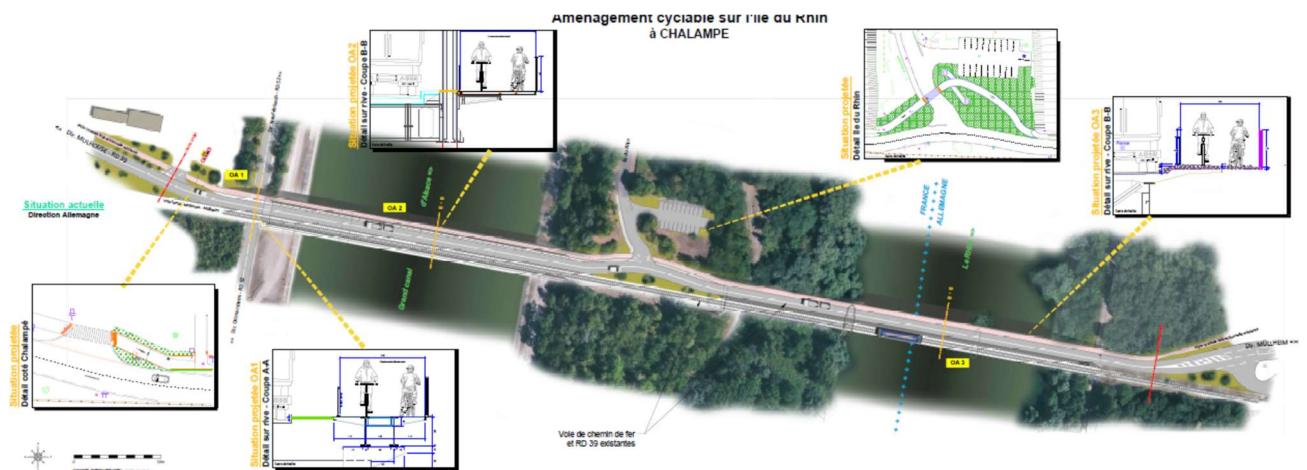
Les travaux portent à la fois sur les équipements et la structure de cet ouvrage d'art mixte acier/béton construit par les services allemands en 1963.

Ils comprennent la reprise intégrale de l'étanchéité et de la couche de roulement, la mise en conformité des dispositifs de retenue et le remplacement des joints de chaussée et de trottoirs. Enfin, les appareils d'appuis côté France, fortement corrodés, sont remplacés, le système anti-corrosion protégeant la structure métallique est remplacé, et le système d'assainissement des eaux de pluie est amélioré.

Franchissement sécurisé des piétons et cyclistes

Un cheminement piétons / cycles est aménagé sur la totalité de la traversée entre Chalampé et Neuenburg am Rhein.

Ainsi, la largeur des trottoirs est doublée en passant de 1m50 à 3 mètres, y compris sur l'Île du Rhin. Cela va permettre d'établir une continuité entre l'EuroVelo 15 et la véloroute Rhin, tous deux très fréquentés.



Aménagement cyclable et piétons : vue d'ensemble.

II- Un financement partagé

Le coût de l'ensemble de l'opération s'élève à 5 millions d'euros HT réparti comme suit :

- La réhabilitation du pont sur le Rhin, d'un montant de 2,750 M€ HT, est financée à parts égales par le Land du Bade Württemberg et la CeA.
- L'aménagement du cheminement piétons/cyclistes d'un montant de 2.250 M€ HT est co-financé par l'Europe au titre du Fonds européen de développement régional, le FEDER, (1,130 M€ HT), par l'Etat français (0,400 M€ HT), par Mulhouse Alsace Agglomération (0,200 M€ HT), par le Land Bade Württemberg (0,130 M€ HT) et par la Collectivité européenne d'Alsace (0,390 M€ HT).

III- Véhicules motorisés : réouverture des ponts le vendredi 15 avril

La réouverture à la circulation du tronçon entre Chalampé et Neuenburg est envisagée au vendredi 15 avril.

Divers travaux restent encore à réaliser : mise à 3 mètres des cheminements piétons/cyclistes hors ouvrages, réfection des enrobés de la partie routière, étanchéité des ouvrages piétons/cyclistes, remplacement des appareils d'appui du pont sur le Rhin côté France, finitions et jalonnement de l'itinéraire cyclable.

Jusqu'au 15 avril, la traversée des ponts reste barrée dans les deux sens de circulation France/Allemagne et Allemagne/France. Les usagers sont invités à suivre un itinéraire de déviation via la RD52, l'A36 et l'autoroute allemande A5.

Un alternat mis en place sur le premier pont entre Chalampé et l'Allée du Golf, permet aux habitants de l'Île du Rhin de rejoindre leur domicile.

Seuls les vélos et piétons circulent entre l'Allemagne et la France.

Les véhicules non autorisés à emprunter les ponts peuvent suivre un itinéraire conseillé par Neuf-Brisach et la RD52, ou rejoindre le réseau autoroutier.

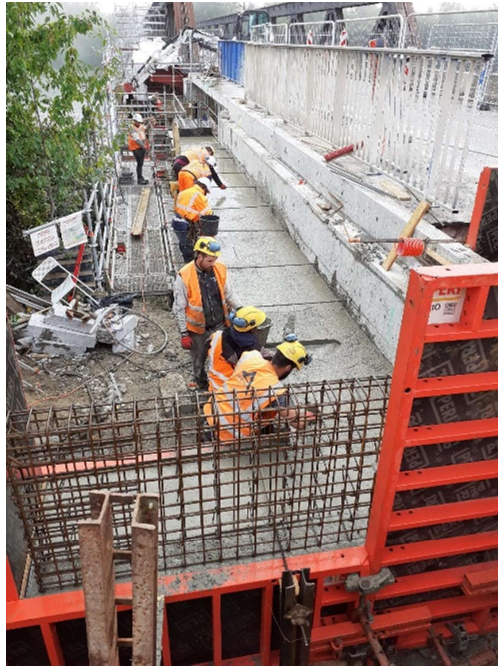
La Collectivité européenne d'Alsace réitère un appel à la plus grande prudence, au respect des dispositifs de circulation et des équipes mobilisées.

A noter : l'actualité des travaux est relayée sur le site infochantiers68.fr.

Les travaux en détail

- **Abords côté Chalampé et pont sur la RD52 :**

- Reprise générale du cheminement des abords côté Chalampé,
- Réparation et clouage du mur en retour rive gauche aval,



Les ouvriers mobilisés sur le bétonnage des appuis du pont.

- **Elargissement du trottoir du pont par une passerelle piétons, cyclistes en acier d'une longueur de 26,50m,**



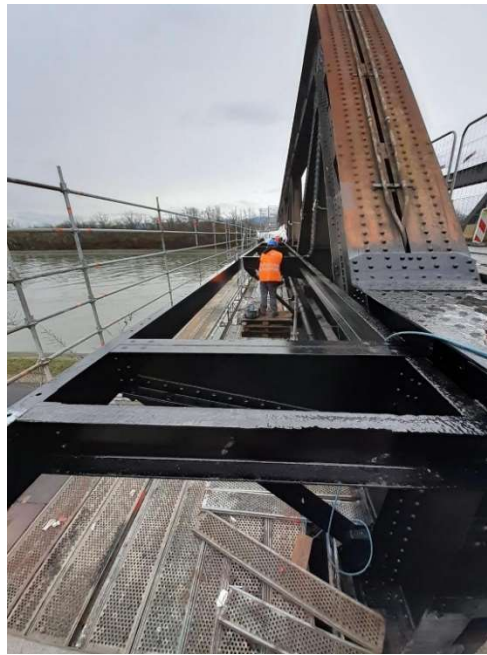
Pose d'une première passerelle piétons/cyclistes fin janvier.

- Réalisation d'équipements et de signalisation.

- **Aménagement du pont sur le grand canal d'Alsace :**
 - **Elargissement du trottoir aval par l'ajout de plateaux métalliques,**



Installation des plateaux métalliques piétons/cyclistes.



Pose des consoles sur lesquelles sont basées les plateaux.

- Réfection du système anti-corrosion sur la structure existante supportant le cheminement piétons/cycles,



Traitement anticorrosion appliqué sur les appuis des plateaux métalliques.

- **Elargissement du cheminement sur le mur en retour rive droite aval par la pose d'une passerelle piétons/cyclistes en acier de 11 m de portée,**
 - Réfection de la couche de roulement de la chaussée,
 - Amélioration des équipements.
- **Ile du Rhin :**
- Aménagements de voirie, création et sécurisation d'un cheminement piétons/cyclistes en site propre,
 - Modification de la traversée du carrefour RD39/rue du bac,
 - Réalisation d'équipements et de signalisation.
- **Réparation et aménagement du pont sur le Rhin :**
- Réfection générale de l'étanchéité et de la couche de roulement,



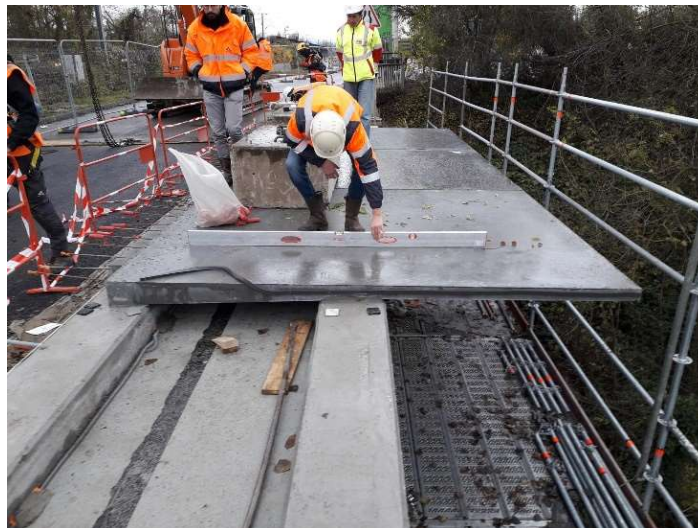
Mise en œuvre du complexe d'étanchéité.

- Réfection générale de la protection anticorrosion de la charpente métallique,



Confinement d'une partie de l'ouvrage pour la reprise du système anticorrosion (crédits photo Arkédia).

- Remplacement des joints de chaussée et de trottoir,
- **Elargissement du trottoir aval - tablier et murs en retour - par la pose de dalles en BFUP (Bétons Fibrés à Ultra hautes Performances),**



Pose d'une centaine de dalles préfabriquées en BFUP.

- Remplacement des garde-corps,
- Réparations du béton et travaux sur les équipements.
- Travaux supplémentaires :

- Réparation de fissure,



Fissure à proximité d'un appui du pont sur le Rhin.

- Remplacement des appareils d'appui.



Réparation des bétons dégradés.